

LISTE DU MATERIEL A FOURNIR PAR LA FAMILLE CP

Voici la liste du matériel que chaque enfant devra apporter en classe le mardi 1er septembre 2026 :

Merci de prévoir un cartable ni trop grand, ni trop petit ni trop lourd. CARTABLE A ROULETTES INTERDIT !
(Tenir compte du cahier 24 x 32 et des fichiers)

Une trousse comprenant :

- 1 règle rigide de 20 cm marquée au nom de l'enfant
- 2 gommes marquées
- 2 crayons à papier marqués.
- 2 tubes de colle marqués.
- 2 feutres type Velleda marqués.
- 1 paire de ciseaux à bout rond marquée.
- 1 taille crayon avec réservoir (pas trop petit) marqué.
- 1 surligneur jaune et un vert, marqués.
- Stylos à bille pointe fine (1 noir, 1 rouge, 1 vert attention pas de stylos 4 couleurs)

Une trousse de feutres pointes moyennes marqués et de crayons de couleur marqués (une douzaine de chaque).

Une ardoise type Velleda avec des lignes Seyès marquée et un petit chiffon.

Une boîte de mouchoirs

Pas de stylos, feutres ou crayons autres que ceux demandés, pas de fantaisie.

Pour le sport :

- 1 Tee-shirt et sweat-shirt de l'école (pack de sport). Mettre sur le devant du sweat-shirt un insigne, bouton ... qui permettra à l'enfant de le reconnaître immédiatement.
 - 1 bas de survêtement gris ou bleu marine et des tennis (les baskets en toile ne sont pas admises).
- Pour les nouveaux élèves le pack de sport est à commander.*

→ Tous les élèves restant à l'étude doivent avoir **un petit cahier de brouillon et une trousse pour l'étude** comprenant feutres, crayons de couleur, crayons à papier, gomme et taille-crayon. Les 2 autres troussees restant en classe.

Merci de prévoir chez vous du papier transparent pour recouvrir le livre de lecture. Vous devez également constituer une réserve de tubes de colle, de crayons à papier, de gommes, de feutres type Velleda..., pour compléter les troussees chaque week-end.

Avant la rentrée, je vous serais reconnaissante de sortir le matériel de son emballage et de le marquer au nom de l'enfant.

Attention : L'école a commandé un agenda qui vous sera facturé dans les fournitures scolaires.

Toutes les fournitures, y compris les vêtements, doivent être marquées au nom de l'enfant, et sont à renouveler dès que nécessaire.

